

FICHE 4

Comment s'organise le processus de transparence et de concertation avec les collectivités territoriales ?

La fermeture du réseau cuivre par l'opérateur Orange concerne une grande diversité d'acteurs, sur l'ensemble du territoire. L'un des facteurs de succès de ce chantier d'envergure repose donc sur la mise en place effective par Orange d'une gouvernance associant toutes les parties prenantes : les opérateurs (Orange, opérateur d'infrastructure de la zone, opérateurs commerciaux) et les collectivités territoriales concernées.

La fermeture du réseau cuivre est un projet d'Orange, propriétaire du réseau. L'Arcep encadre et accompagne la bascule du cuivre vers la fibre ; elle veille en particulier à ce que la fermeture du réseau cuivre se fasse dans le respect de la concurrence entre les opérateurs et dans l'intérêt des utilisateurs finals. Cela passe par une exigence de transparence de la procédure de fermeture ainsi que de son calendrier, et de partage d'information vers les acteurs impliqués. L'Arcep est particulièrement attentive à la bonne association des élus locaux, dont le rôle particulier est identifié par Orange dans son plan.

1. LA PLACE DES COLLECTIVITÉS DANS LE PROCESSUS DE FERMETURE DU CUIVRE

La consultation publique sur le plan de fermeture d'Orange

Le plan de fermeture du cuivre d'Orange a été mis en consultation publique par l'Arcep au printemps 2022 pour recueillir les observations des acteurs. Les contributions soulignaient notamment la nécessité d'associer les collectivités dans le choix des zones à fermer, et tout particulièrement celui des premières zones.

Dans le cadre de cette consultation, l'Arcep a organisé un atelier à destination des collectivités locales, en présence d'Orange, afin d'identifier les enjeux qui leur sont propres. Au printemps 2022, le collège de l'Arcep a également auditionné plusieurs associations de collectivités en vue de recueillir leurs observations.

EXTRAIT DU CAHIER THÉMATIQUE D'ORANGE « GOUVERNANCE »

Le Maire, acteur incontournable dans la réussite de la transformation numérique de sa commune

Vous êtes l'acteur incontournable de la transformation numérique sur le territoire de votre commune principalement par le déploiement du réseau de fibre optique et par la fermeture progressive du réseau cuivre.

Votre soutien est primordial dans la réussite de ce chantier de modernisation des réseaux télécoms, en facilitant l'accès de tous vos concitoyens au très haut débit.



Vous êtes un acteur clé afin que vos concitoyens soient toujours bien connectés grâce à :



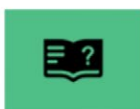
vos rôle de facilitateur

Je fais en sorte que le déploiement de la fibre se termine au plus tôt dans ma commune



vos proximité avec vos concitoyens

J'informe et j'accompagne au mieux tous les résidents de ma communes dans ce chantier de modernisation des réseaux télécoms



vos connaissance du territoire

Je veille à ce que tous les résidents de ma commune bénéficie d'une connexion très haut débit.

Orange Restricted

Source : Orange

Suite aux réponses des acteurs à la consultation publique, l'Autorité a demandé à Orange des précisions et des compléments. En juillet 2022, l'Arcep a publié sur son site¹ le plan transmis par Orange, les réponses à la consultation publique qu'elle a reçues et les réponses d'Orange aux questions supplémentaires. Orange détaille notamment le processus de consultation des parties prenantes dans le cadre de la constitution de chaque lot de fermeture à la commune et la gouvernance associant les acteurs locaux.

Orange a également décliné son plan sous la forme d'une série de documents appelés « cahiers techniques ». Ces dix cahiers, au total, détaillent les différentes thématiques autour du plan de fermeture du réseau cuivre ainsi que les actions à mettre en place pour accompagner chaque acteur, y compris les collectivités territoriales. Les cahiers sont disponibles sur le site d'Orange² et seront mis à jour en fonction des évolutions apportées au plan de fermeture du réseau cuivre, notamment suite aux retours d'expérience de la phase de transition courant jusqu'à fin 2025.

Les instances de concertation nationales et locales

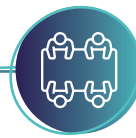
Le plan de fermeture d'Orange prévoit de s'appuyer sur des instances au niveau national et local, associant l'ensemble des acteurs concernés et notamment les collectivités locales.

Au niveau national, 2022 est l'année de l'installation par le Gouvernement du Comité de concertation des réseaux fixes. Associant les pouvoirs publics (la direction générale des entreprises, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'Arcep), les différents opérateurs d'infrastructure et opérateurs commerciaux, ainsi qu'un certain nombre d'associations d'élus et de collectivités, cette instance vise notamment à accompagner la fermeture du réseau cuivre. Les associations d'élus et de collectivités peuvent ainsi relayer l'information parmi leurs membres, mais aussi faire part de leurs remontées terrain au comité.

Par ailleurs, au niveau local, une évolution du périmètre des comités de concertation départementaux est également prévue. Ces comités, instaurés par une circulaire du Premier ministre du 5 juin 2021³, sont présidés par les préfets de département, avec la participation des élus, afin d'échanger sur les enjeux soulevés par les réseaux de communications électroniques mobiles et fixes, notamment du point de vue de la couverture et de la qualité de service. Dans le contexte de fermeture du réseau cuivre, ces instances élargissent désormais leur périmètre au programme et suivi de la fermeture du cuivre (pour plus de détails, voir les 3 questions à l'Agence nationale de la cohésion des territoires).

Les échanges prévus par Orange avec les collectivités lors de la constitution des lots de fermeture

Lorsqu'Orange entame la procédure de sélection d'un nouveau lot de communes, il organise une phase de partage avec l'ensemble des parties prenantes. Cette phase permet aux opérateurs et collectivités territoriales de faire part en tant que de besoin, d'éventuelles difficultés pour certaines communes. Lors de l'élaboration du premier lot de communes, les remarques des opérateurs et des élus ont ainsi abouti au retrait de certaines communes de la liste initiale pour différents motifs : refus du maire ou du délégant, difficultés liées au niveau du déploiement de la fibre sur la commune, etc.



LES ATELIERS TERRITOIRES CONNECTÉS DE L'ARCEP ET LA FERMETURE DU CUIVRE

L'Arcep organise régulièrement des réunions dédiées aux collectivités pour échanger sur la fermeture du cuivre. Un atelier à destination des collectivités locales a été organisé par l'Arcep, en présence d'Orange, le 11 mars 2022 dans le cadre de la consultation publique du plan de fermeture d'Orange, afin d'identifier les enjeux qui leur sont propres. Un atelier dédié au premier lot de fermeture a ensuite été organisé par l'Arcep avec les associations de collectivités début décembre 2022. Cet atelier ouvert aux communes concernées par ce premier lot a permis d'échanger sur la procédure de partage d'informations et les attentes des élus locaux.

¹ <https://www.arcep.fr/actualites/actualites-et-communiqués/détail/n/fermeture-du-cuivre-290722.html>

² [ibid](#)

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45194>

2. LE PARTAGE DE LA TRAJECTOIRE DE FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

Dans le cadre de ses décisions d'analyse des marchés de décembre 2020, l'Arcep impose à Orange le partage de certaines informations liées à la fermeture du cuivre. Orange publie ainsi sur son site internet⁴ sous le nom de « fichier de trajectoire » des données, à la maille de chaque commune du territoire, permettant notamment d'apprécier l'état des déploiements fibre et les perspectives de fermeture, avec la date de fermeture commerciale et technique lorsqu'elles sont arrêtées. Ce fichier est mis à jour semestriellement.



UNE FOIRE AUX QUESTIONS DÉDIÉE À LA FERMETURE DU CUIVRE

L'Arcep a publié le 14 avril 2023 une FAQ¹ afin de permettre une large information sur les différentes implications de la fermeture du cuivre concernant le marché grand public. *Pourquoi fermer le réseau cuivre ? Comment être raccordé à la fibre optique ? Mon raccordement à la fibre optique aura-t-il un coût ?*

Cette FAQ orientée grand public sera complétée avec deux autres volets propres aux collectivités et au marché entreprises.

¹ <https://www.arcep.fr/demarches-et-services/utilisateurs/que-va-changer-la-fermeture-du-reseau-cuivre.html>



The screenshot shows the 'Ma connexion internet' website interface. At the top, there is a search bar for the commune and a field to enter the address. Below this, a table titled 'DÉBITS MAXIMUM PAR ADRESSE' displays options for 'Fibre', 'Câble', and 'DSL'. The 'Fibre' section is expanded, showing a table with columns for 'Réception' and 'Emission' for various providers: Bouygues Telecom, Free, Orange, SFR, and Consoia Telecom. Each provider offers '1 Gb/s et plus' for reception and '100 Mo/s à 1 Gb/s' for emission. The 'Câble' section shows SFR with '1 Gb/s et plus' for reception and '20 Mo/s à 100 Mo/s' for emission. The 'DSL' section contains a notice: 'Le réseau DSL est en cours de fermeture dans cette zone. Si vous êtes déjà abonné DSL, il vous sera demandé de passer à une autre technologie en amont de la fermeture du réseau DSL, prévue pour 2023 dans cette zone.' At the bottom, there is a '4G fixe' section with a '30 m' indicator.

ET À MON ADRESSE, SUIS-JE CONCERNÉ ? RÉPONSE SUR « MA CONNEXION INTERNET »

Le site « Ma connexion internet »¹ de l'Arcep a été enrichi afin d'informer les utilisateurs de la situation du réseau cuivre, au titre de l'offre DSL, à leur adresse. Il leur sera ainsi possible de savoir si une adresse est déjà concernée par une fermeture commerciale ou technique effective ainsi que la date prévisionnelle de fermeture technique annoncée par Orange.

¹ <https://maconnexioninternet.arcep.fr/>

⁴ <https://www.orange.com/fr/documentation-reseaux>